



Les Ponts de Cé, commune de 13 703 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet.

La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants...

Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique.

Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

**Lettre de motivation + CV  
sont à envoyer par mail :**  
[candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr](mailto:candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr)

**Renseignements :**

Fanely MIARA PARNISARI  
Responsable de la Résidence  
02 41 44 90 27

**Date limite de candidature  
30/06/2026**

**Le CCAS de La Ville des Ponts-de-Cé recrute UN AGENT DE SERVICE (H/F)  
au sein de la Résidence Autonomie « Les Champs Fleuris »  
- CDD du 27/07/2026 au 26/08/2026 -**

**Sous l'autorité de la responsable de la résidence autonomie** l'agent de service aura pour missions principales :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Ecouter, dialoguer et rassurer les personnes âgées
- Remettre en température les plats et assurer le service des repas
- Visiter les résidents
- Accueillir et informer les visiteurs
- Participer à l'animation de la vie sociale de la Résidence
- Nettoyer les locaux administratifs et les espaces collectifs

**Profil et compétences :**

Être autonome et organisé  
Être à l'aise avec les personnes âgées  
Savoir travailler en équipe  
Savoir faire face aux imprévus et aux urgences  
Faire preuve de discernement  
Respecter la discrétion professionnelle

**Conditions de travail :**

**CDD du 27/07/2026 au 26/08/2026**

33 heures en juillet / 116h en août  
Horaires : 8h00 - 16h30 / 12h-21h  
Avec un samedi sur deux travaillé

**Rejoindre la Ville des Ponts-de-Cé, c'est bénéficier :**

- de prestations d'actions sociales (famille, chèques-vacances, scolarité, loisirs, culture avec le CNAS et l'Amicale de la Ville, ...),
- d'une mutuelle santé et prévoyance avec participation financière de la Ville,
- d'un coffre-fort électronique offert à vie,
- des titres déjeuners,
- du forfait mobilités durables,
- de formations tout au long de la carrière,
- de primes en complément de la rémunération,
- Et plus encore...
- **Rémunération selon la grille d'agent social**